

# 02

## Aperçu des besoins humanitaires

### Modèle et de mises à jour pour 2021

---

Cycle de Programme Humanitaire 2021

Août 2020



Cycle de  
Programme  
Humanitaire 2021

# Table des matières

## **03 Introduction**

## **04 Section une : Modèle**

**06** Résumé des besoins humanitaires et des principales conclusions

**09** Partie 1: Impact de la crise et des conditions humanitaires

**10** Partie 2: Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins

**11** Partie 3: Analyse sectorielle

**13** Partie 4: Annexes

## **15 Section deux : Instructions**

**16** Résumé des besoins humanitaires et des principales conclusions

**17** Partie 1: Impact de la crise et des conditions humanitaires

**18** Partie 2: Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins

**19** Partie 3: Analyse sectorielle

**20** Partie 4: Annexes

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Service de l'évaluation, de la planification et du suivi, OCHA, [apmb@un.org](mailto:apmb@un.org)

Palais des Nations, 1211 Geneva, Switzerland

Tel: +41 22 917 1690

*Les désignations utilisées et la présentation du matériel dans cette publication ne impliquent l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat de la Nations Unies concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.*

# Introduction

Ce document donne un aperçu des informations devant être présentées et de la manière de le faire pour l'élaboration de l'Aperçu des besoins humanitaires. Il doit être lu parallèlement :

- Au [Guide pratique, étape par étape, du HPC](#) qui réaffirme la séquence de l'analyse des besoins et de la planification, l'analyse des besoins informant directement la prise de décision concernant la réponse pour la préparation de nouveaux plans ou les réajustements devant être apportés à ceux qui existent déjà. Aux deux étapes de l'analyse et de la planification, il insiste sur les engagements pris au Sommet mondial sur l'action humanitaire et au Grand Bargain ;
- Au [Guide du JIAF](#) qui appuie et guide le travail des experts (gestionnaires de l'information, analystes, etc.), des Groupes de coordination inter-clusters nationaux et des décideurs impliqués dans l'analyse conjointe des besoins. Il présente le cadre analytique de l'analyse intersectorielle, le Cadre d'analyse intersectorielle conjointe (JIAF), aidant à l'identification des interrelations des différents facteurs, des facteurs sous-jacents et contributifs et des conséquences humanitaires.
- **Aux Guides complémentaires :**
  - \* Addendum à l'Analyse des risques supplémentaires et prospective du HNO (à paraître)
  - \* [Guide de l'analyse de la réponse, Formulation d'objectifs stratégiques et spécifiques et Ciblage du HRP](#)

**Le modèle proposé n'impose pas une structure ou une longueur stricte mais la séquence suit une logique et toutes les Parties et sections sont importantes.** Il est toutefois entendu que certaines peuvent être inversées, combinées, réduites ou développées en fonction de la portée de l'analyse intersectorielle.

Tous les diagrammes, figures et graphiques présentés dans le modèle ne sont que des exemples.

<sup>1</sup> Complementary guidance has been developed includes: [Risk Analysis and Projections](#); Response Analysis; Disability Inclusion; Gender Analysis, Cluster-specific guidance and others.

# Section une : **Modèle**

# Section deux : Instructions

# Résumé des besoins humanitaires et principales conclusions

HNO

**Modèle**  
Pages 11–13

## Exemples

**HNO 2020 République Centrafricaine**  
(pages 4–5)

### Un résumé des conséquences humanitaires actuelles d'une crise (Partie I) et de leur évolution (Partie II), centré sur les groupes et les sous-groupes sélectionnés de population prioritaire, les zones géographiques identifiées être les plus vulnérables.

Il établit une claire distinction entre les conséquences humanitaires donnant lieu à des besoins immédiats (liés au niveau de vie, aux mécanismes d'adaptation et au bien-être physique et mental) et celles donnant lieu à des besoins à plus long terme, associés à des facteurs structurels ou chroniques (notamment la résilience).

La production de ce résumé doit être la dernière étape du processus de rédaction du HNO (ou d'une mise à jour de l'analyse). Le cas échéant, les informations concernant les réfugiés et leurs contexte/besoins/vulnérabilités/situation distincts doivent être clairement énoncées dans cette section.<sup>1</sup>

### Principales réalisations

- Quels sous-groupes de population (pas nécessairement des catégories entières) présentent les conséquences et les besoins humanitaires les plus sévères, sur la base des caractéristiques de leur vulnérabilité, de leurs capacités, de leurs stratégies d'adaptation, de leur exposition à des facteurs contextuels et de leurs risques globaux en termes de protection (profilage)
- Analyser et subdiviser au minimum par sexe, par âge (adultes/enfants/60+), par handicap et par toute autre caractéristique pertinente de vulnérabilité et de diversité. En l'absence de données fiables, avoir recours à des hypothèses de planification comme l'estimation globale que les personnes handicapées représentent 15% de la population.
- Zones géographiques affectées où se trouvent les différents groupes et sous-groupes de population.
- Faire ressortir les tendances et les risques généraux en matière de protection qui sont à l'origine des résultats humanitaires pour les sous-groupes de population et les lieux.
- Spécifier les conséquences humanitaires indiquant les besoins devant être immédiatement pris en compte pour éviter des conséquences à court terme de dégradation du bien-être physique et mental et du niveau de vie et un mécanisme d'adaptation négatif, celles indiquant les besoins à court et à moyen terme liés à la capacité d'autosuffisance, notamment de résilience, et celles indiquant les besoins à moyen et long terme de se relever pleinement de la crise et de restaurer une voie de développement.
- Principaux facteurs contributifs associés aux conséquences humanitaires auxquelles sont confrontés chaque groupe et sous-groupe de population et zone géographique. Le résumé peut les combiner quand ils sont similaires.
- Indiquer les points de vue, les positions et les perceptions exprimés par les personnes affectées, notamment, les préférences de réponse, la protection contre l'exploitation et les abus sexuels et un résumé des besoins des communautés en matière d'information.

<sup>1</sup> Le nombre total de personnes réfugiées ainsi que le nombre de réfugiés dans le besoin seront communiqués par le HCR.

- Comment évoluent les besoins pendant la période prévue (telle que définie par les exigences de planification).
- Le nombre estimé de personnes dans le besoin, désagrégées, autant que possible, en sous-groupes de population (âge, genre et handicap devraient au minimum faire l'objet d'une attention particulière) et la sévérité des besoins.
- Les changements intervenus depuis l'analyse précédente (HNO ou mise à jour) et les principales raisons de ces changements.

### Paragraphes

- Contexte, chocs/événements et impact de la crise
- Portée de l'analyse (zones géographiques et groupes affectés)
- Conséquences humanitaires, sévérité et personnes dans le besoin

### Visuels suggérés

- Chiffres de la population humanitaire
- Carte ou chiffres de la sévérité des besoins (par exemple, diagramme des populations pour chaque classe de sévérité)
- Inclure une carte indiquant la sévérité des besoins intersectoriels et le nombre estimé des personnes dans le besoin.

- Un tableau ou une visualisation facile de ce qui précède peuvent être utilisés comme, par exemple :
  - \* Groupe de population n° 1 présentant les conséquences et les besoins humanitaires les plus sévères
    - Problèmes cruciaux définissant la situation humanitaire globale
    - Localisations
    - Principaux facteurs associés, notamment sectoriels et trans-sectoriels
  - \* Groupe de population n° 2 présentant les conséquences et les besoins humanitaires les plus sévères
    - Problèmes cruciaux définissant la situation humanitaire globale
    - Localisations
    - Principaux facteurs associés, notamment sectoriels et trans-sectoriels
  - \* Groupe de population n° 3 présentant les conséquences et les besoins humanitaires les plus sévères
    - Problèmes cruciaux définissant la situation humanitaire globale
    - Localisations
    - Principaux facteurs associés, notamment sectoriels et trans-sectoriels
- Etc.

## Partie 1

# Impact de la crise et conséquences humanitaires

HNO

Modèle

Pages 11–13

### Informations complémentaires

#### Guide pratique étape par étape

Étapes 1, 2, 3 et 4

#### Guide du JIAF

- 2.1 Cadre conceptuel du JIAF
- 3.3 Analyse intersectorielle conjointe
- 3.4 Classification de la sévérité des conséquences humanitaires
- 4.1.4 Établissement de la portée de l'analyse
- 4.2.2 Récit de l'historique intersectoriel
- 4.2.3 Identification du scénario des données
- 4.4 Analyse du JIAF

#### [Principaux indicateurs du JIAF](#)

**La Partie I présente un bref aperçu (ou une mise à jour) du contexte de la crise ; elle décrit les principaux chocs, leurs impacts et les conséquences humanitaires qui en résultent pour les groupes de personnes et les individus et pour les zones géographiques couvertes par le HNO.** La portée de l'analyse est définie sur la base des connaissances disponibles sur la situation de la crise, les besoins et leur évolution par rapport à l'année précédente. L'objectif est de mettre à jour les analyses précédentes ou existantes afin d'informer les réponses futures. Dans certains cas, comme pour les nouvelles crises, une revue complète de toute la crise peut s'avérer nécessaire.

L'analyse est intersectorielle et insiste sur la combinaison des besoins et des facteurs coexistant pour les mêmes personnes. L'analyse doit être transversale et diversifiée, donner un aperçu de la pertinence des questions liées à l'inégalité entre hommes et femmes, des préoccupations liées aux handicaps, à l'appartenance ethnique et au statut des déplacements et leur effet sur le contexte humanitaire existant.

L'analyse porte aussi sur les principales causes ou les principaux facteurs associés aux conséquences et aux besoins humanitaires. Ces facteurs sont les caractéristiques de la vulnérabilité (âge, genre, handicap et autres caractéristiques contextuellement

pertinentes), la capacité des institutions locales et nationales à répondre et l'exposition aux facteurs contextuels. Il doit être noté que les mécanismes d'adaptation sont intégrés dans l'analyse des conséquences humanitaires. L'analyse des facteurs/causes permet d'identifier les sous-groupes de population présentant différents types de risques et de conséquences humanitaires.

L'analyse inclut les risques et les conséquences liés à des violations du droit international humanitaire et du droit international en matière des droits de la personne (l'engagement et la capacité des détenteurs d'obligations à prendre en compte les facteurs de risques pour la protection, notamment l'exposition possible des populations affectées à des abus et à une exploitation sexuels sont analysés dans le cadre de l'analyse de la réponse dans le HRP).

Estimation du nombre global de personnes dans le besoin et identification de leur localisation. La sévérité des besoins est basée sur les relations entre les conséquences humanitaires et ce qu'elles signifient pour la capacité de survie, de maintien et de résilience des personnes. La sévérité des besoins est désagrégée par groupe de population en fonction des caractéristiques pertinentes de vulnérabilité (âge, genre, handicap et autres caractéristiques) et par zone géographique (pour informer le ciblage ultérieur des réponses).

Indication des changements intervenus par rapport à l'analyse précédente (HNO ou mise à jour du suivi précédents).

Les informations concernant les réfugiés et leur contexte/besoins/vulnérabilités/situation doivent être clairement indiquées, comme convenu avec le HCR, dans un souci de cohérence avec d'autres données publiques sur les réfugiés, le cas échéant, dans cette section.

Dans les pays ayant une population de réfugiés, un chapitre spécifiquement consacré aux réfugiés, dirigé par le HCR, devrait être inclus conformément à la note conjointe OCHA/HCR depuis 2014.

### 1.1

#### Contexte de la crise

Ce volet correspond au premier pilier du JIAF.

Décrire **brièvement** les caractéristiques pertinentes (et les changements intervenus depuis la dernière analyse du HNO) de l'environnement dans lequel vivent les populations affectées. Ce pilier doit inclure, le cas échéant :

- Le calendrier des événements
- Les profils politique, socioculturel, notamment le genre, démographique, de la pauvreté, des institutions (par exemple, sanitaires et éducatives) et économique, y compris la dynamique du pouvoir communautaire et les obstacles à l'inclusion ;
- Les cadres juridiques et politiques existants ;
- L'environnement sécuritaire ;
- Les infrastructures publiques et la technologie ;
- Le profil écologique

Les causes profondes, les problèmes structurels et d'autres facteurs sont mentionnés mais ne sont pas détaillés ici car ils le sont de manière plus approfondie dans le cadre de l'analyse des différents facteurs/causes associés aux besoins.

Les sous-titres sont uniquement à titre d'exemple dans la section 1.1 (et correspondent aux sous-piliers du JIAF sur le Contexte) :

- Politique
- Économique
- Socioculturel
- Juridique et politique
- Technologique
- Démographique
- Environnemental
- Sécuritaire
- Infrastructures publiques

### 1.2

#### Chocs et impact de la crise

Ce volet correspond au deuxième et au troisième piliers du JIAF.

L'impact dans le HNO renvoie aux effets primaires de l'événement/choc sur la population, les systèmes et les services dans la zone affectée. La compréhension de la nature du ou des chocs et de l'impact sert de base à l'estimation du nombre de personnes affectées, ainsi que défini dans le Guide de l'appui au profil humanitaire de l'IASC de 2016. Elle doit être d'une large portée et **servir de cadre à l'analyse des conséquences humanitaires suivantes** :

- La description de la profondeur et de l'ampleur du choc/événement/situation en cours. Identification des caractéristiques et des causes immédiates du choc : type, localisation, intensité, etc. Le choc/événement (sécheresse, cyclone, inondations, conflit, flambée de maladie, etc.) et les zones d'exposition doivent être localisés géographiquement.
- L'impact des risques généraux de protection à l'origine des résultats humanitaires pour les sous-groupes de population et les localisations.
- L'impact sur les personnes peut signifier des pertes et des dommages pour les avoirs et le capital, des déplacements, des actes de violence, des problèmes de mobilité, etc.
- L'impact sur les systèmes et les services peut causer des dommages aux infrastructures ou aux moyens de communication, des perturbations de la cohésion sociale, des marchés, des prix, des services, etc.
- L'impact sur l'accès humanitaire renvoie à la capacité de dispenser une assistance humanitaire effective sans restriction ou limitations. Il implique une compréhension des obstacles ou des défis que rencontrent les personnes pour accéder aux acteurs humanitaires et, pour les acteurs humanitaires, accéder aux personnes et autres contraintes physiques.

Les aspects ci-dessus représentent essentiellement les **facteurs sous-jacents des besoins des personnes**.

Cette analyse doit être liée et contribuer à l'analyse approfondie et intégrée des risques, violations et préjudices en matière de protection qui devraient informer l'action et la réponse humanitaires, comme le prévoit la politique de l'IASC sur la protection dans l'action humanitaire, ainsi que garantir une analyse et intégration appropriées des impacts sur des groupes spécifiques (incluant au minimum les facteurs liés à l'âge, au genre, au handicap et à d'autres considérations de diversité).

Les sous-titres de la section 1.2 sont uniquement à titre d'exemple (et correspondent aux sous-piliers du JIAF sur les Chocs/impact) :

- Exposition de la population à différents chocs et risques pour la protection définissant la crise humanitaire dans le pays concerné (notamment les conflits, la violence, les violations des droits humains, les catastrophes naturelles, les flambées de maladies, etc.).
- L'impact général sur les personnes (déplacements, restriction de la mobilité, perte d'accès aux mécanismes et aux services de soutien social, etc.).
- L'impact sur les systèmes et les services (perturbation de la qualité, de la quantité, de l'accessibilité).
- Caractéristiques générales de la vulnérabilité (habituellement l'âge, le genre, le handicap et autres caractéristiques contextuellement pertinentes) – plus de détails sont donnés à la Section XX ci-dessous, décrivant les conséquences humanitaires et les facteurs y associés directement.
- L'accès humanitaire (accès à l'assistance et accès aux personnes).

### 1.3

#### Portée de l'analyse

Expliquer l'axe convenu de l'analyse dans ce document particulier, notamment les groupes de population affectés, les zones géographiques et les niveaux de désagrégation ainsi que les questions thématiques et transversales spécifiques telles que le handicap, le genre et le bien-être mental ; sur la base de la revue du contexte et de l'impact de la crise.

Indiquer où les obstacles à l'accès humanitaire devraient limiter la profondeur de l'analyse possible.

- Justifier brièvement le focus sur les groupes, les localisations et les questions thématiques, sur la base de l'analyse de comparaison entre les sexes, les changements intervenus et les réalisations et les insuffisances de la réponse antérieure ou en cours.
- Préciser qu'il se peut que l'analyse couvre ou ne couvre pas tout le pays et tous les groupes de population en fonction des priorités déterminées, notamment sur les programmes, le plaidoyer, les liens avec les acteurs du développement et de la paix, etc... et quels changements sont intervenus dans le contexte par rapport à l'analyse précédente (HNO ou suivi précédents).
- Indiquer où les obstacles à l'accès humanitaire devraient limiter la profondeur de l'analyse possible et les stratégies recommandées pour les surmonter.

### 1.4

#### Conséquences humanitaires, sévérité et personnes dans le besoin

Ce volet correspond au quatrième pilier du JIAF – Conséquences humanitaires.

Une description des conséquences humanitaires résultant de la crise et leur impact, notamment les facteurs causaux immédiats, sous-jacents et profonds, sur les groupes, les localisations et les questions thématiques spécifiques, identifiés dans la section 1.3 (Portée de l'analyse). Indication des changements par rapport à l'analyse précédente (HNO ou mise à jour).

Les sous-titres de la section 1.4 ne sont que des exemples.

#### Principales étapes et résultats de l'analyse :

- Description (profilage) des groupes/sous-groupes de population présentant des conséquences humanitaires concernant les groupes retenus sur la base de l'analyse conjointe du contexte, des chocs et des impacts. En identifier autant que nécessaire mais en évitant de les multiplier car cela pourrait contraindre à traiter séparément une multitude de groupes de population (par exemple, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées, les communautés d'accueil, les travailleurs informels, etc.). au lieu de comprendre les caractéristiques spécifiques de vulnérabilité causant la matérialisation de certaines conséquences humanitaires et leur sévérité.
- La description/le profilage des différents groupes et sous-groupes de population par l'analyse intersectorielle conjointe (voir ci-dessous) doit permettre d'identifier les points communs et les facteurs expliquant les différences dans les conséquences humanitaires qu'ils présentent. À partir de là, il doit être possible de les regrouper ou de les affiner, sur la base des similarités et des différences, en fonction de l'impact de la crise, de leurs vulnérabilités et de leurs capacités.
- Effectuer une analyse intersectorielle conjointe pour identifier/mettre à jour les effets de la crise (conséquences) sur le bien-être physique et mental, le niveau de vie et les mécanismes d'adaptation des groupes de population et les zones géographiques sélectionnés :
  - \* Décrire les conséquences humanitaires pour les personnes sur la base de leur capacité à (i) couvrir leurs besoins essentiels de bien-être physique et mental, (ii) couvrir des besoins supplémentaires basiques pour le maintien

- de leur niveau de vie et (iii) recourir à des mécanismes d'adaptation pour résister aux choc ou s'en relever.
- \* Évaluer les besoins humanitaires qui en découlent : insuffisances pour assurer la survie, insuffisances pour satisfaire des besoins basiques en raison du manque d'accès à des produits essentiels, aux services de base, à des actifs, à une protection, etc. à court, à moyen et à plus long terme (par exemple, dans un délai de 6 mois, de 6 à 24 mois).
  - \* Intégrer l'expression par les personnes de leurs propres besoins prioritaires (obligation de rendre compte aux populations affectées) et expliquer en quoi ils sont similaires ou différents de ceux de l'analyse. Le cas échéant, décrire comment les perceptions des personnes affectées varient selon les sous-groupes.
  - \* Identifier les besoins qui se recoupent et comment ils s'ajoutent les uns aux autres (ou comment ils se compensent mutuellement. Éviter de ne citer que les besoins sectoriels.
- Dans le JIAF, le pilier Conséquences humanitaires est celui où les conséquences de l'impact du choc/événement sont identifiées selon la nature, l'ampleur et la sévérité des besoins humanitaires. La sévérité de la situation humanitaire est estimée en prenant en considération trois niveaux de conséquences humanitaires :
    - \* **Le niveau de vie** : Ce sous-pilier renvoie à la capacité de la population affectée à satisfaire ses besoins fondamentaux. Elle est généralement mesurée à l'aide d'indicateurs de l'accès de la population à des biens et services essentiels : soins de santé, vivres, éducation, État de droit, abris, eau et assainissement, moyens de subsistance, propriété des biens, etc. La liste exacte des besoins fondamentaux peut varier d'un contexte à un autre et doit être contextuellement définie<sup>2</sup>.
    - \* **Les mécanismes d'adaptation** : Ce sous-pilier sert à comprendre et à évaluer la capacité des individus, des ménages, des communautés et des systèmes à s'adapter et à faire face aux défis impactant le relèvement et sert aussi à comprendre la sévérité des stratégies d'adaptation sur lesquelles ils comptent pour faire face aux questions liées à leur niveau de vie. Les mécanismes d'adaptation peuvent être positifs ou négatifs (par exemple, l'emprunt d'argent pour acheter des produits alimentaires), durables ou non durables (par exemple, la dépendance à l'aide humanitaire).
- \* **Le bien-être physique et mental** : Ce sous-pilier renvoie exclusivement aux informations et aux indicateurs sur la santé physique et mentale de la population affectée. Les mesures et les observations sont les données sur la morbidité et la mortalité, les résultats de la malnutrition, les déficiences psychosociales ou physiques, les blessures et les traumatismes, etc. Outre ces mesures et quand des données existent, les informations qualitatives, les graves violations des droits humains comme les exécutions, les mutilations, les détentions arbitraires et les disparitions, peuvent également être prises en considération dans cette catégorie.
- À partir de l'analyse causale des facteurs associés aux conséquences humanitaires identifiées, **expliquer en faisant une distinction entre et au sein des différents groupes de population.**
    - \* Éviter de prendre en considération des catégories globales de population comme si elles étaient homogènes (toutes les personnes déplacées, toutes les femmes, tous les agriculteurs, etc.).
    - \* Examiner le rôle des caractéristiques de la vulnérabilité, les capacités et des stratégies d'adaptation, l'exposition à des éléments contextuels (par exemple, la contamination par des munitions explosives) pour déterminer les différences au sein et entre les catégories de population données.
  - À titre d'exemple, le cas échéant, parce qu'ils ne sont pas géographiquement concentrés et qu'ils sont donc difficiles à examiner au sein d'un groupe ou d'un sous-groupe homogène, distinguer des types particuliers d'individus comme les mineurs non accompagnés, les victimes de mine, les victimes de violence sexiste, les personnes handicapées, etc.
  - Veiller à analyser et à rapporter la situation et les conséquences humanitaires pour les individus et les sous-groupes de population affectés par des questions spécifiquement liées à la protection (Domaines de responsabilité en matière de protection) notamment, les enfants, la violence sexiste, le logement et la propriété foncière, et les mines. Cet aspect devrait informer la stratégie de protection du HCT.

<sup>2</sup> Il est important de convenir au niveau du pays de la liste exacte des besoins de base. Un bon point de départ est la liste des produits inclus dans le Panier de dépenses minimales pour le pays. Sur la base du contexte, des éléments supplémentaires importants peuvent être ajoutés tels que l'information/ l'éducation sur les risques, les services de transport, l'accès aux terres et aux ressources génératrices de revenus, etc.

## Résumer simplement et clairement les principaux résultats de l'analyse :

- Quels sous-groupes de population présentent quel type de conséquences humanitaires (nature et sévérité) et les besoins humanitaires qui en découlent ;
- Les principaux facteurs associés à chaque cas (notamment les risques pour la protection), les différences et les similarités.
- La sévérité des besoins
- Une visualisation des localisations sur des cartes au niveau le plus bas de désagrégation possible).
- Les changements intervenus par rapport à l'analyse précédente (HNO ou mise à jour) et les principales raisons de ces changements.

Le résumé doit être organisé par groupe/sous-groupe de population et/ou par zone géographique, selon le contexte de la crise. La situation de chaque groupe de population doit être décrite en fonction des conséquences humanitaires, des facteurs y associés et de leur sévérité. Quand elles sont similaires pour différents groupes de population, elles doivent être regroupées au lieu de citer chaque groupe de population présentant le même profil. Elles peuvent également être présentées sous forme de tableau avec des colonnes (comme suggéré dans l'agencement du modèle) pour les différents sous-groupes de population, leur nombre estimé, la sévérité des conséquences humanitaires, leur localisation et les principaux facteurs associés.

Les sous-titres de la section 1.4 sont uniquement à titre d'exemple (et correspondent aux sous-piliers du JIAF sur les Conséquences humanitaires) :

- Groupe de population n° 1 dans la Zone A
  - \* Conséquences humanitaires basées sur :
    - Le niveau de vie (accès à des produits et des services essentiels)
    - Les mécanismes d'adaptation
    - Le bien-être physique et mental
  - \* Les caractéristiques de la vulnérabilité des personnes
  - \* La sévérité des besoins

### 1.5

#### Nombre de personnes dans le besoin

Ce volet correspond à la dernière étape du JIAF.

Une quantification du nombre de personnes présentant des besoins, désagrégée comme il se doit, notamment eu égard à la sévérité. Indication des changements par rapport à l'analyse précédente (HNO ou mise à jour).

#### Principales étapes et principaux résultats de l'analyse

- Utiliser les sous-groupes de population définis dans les sections 1.3 and 1.4 en fonction des

caractéristiques spécifiques de leur vulnérabilité, de leur exposition à des facteurs contextuels, des besoins qui en résultent et de leur sévérité.

- Se servir de la méthodologie présentée dans le Guide du JIAF pour estimer le nombre total de personnes dans le besoin par classe de sévérité.
- Subdiviser de préférence le nombre de personnes dans le besoin en fonction des différents sous-groupes pertinents et par zone géographique, outre l'estimation du nombre global de personnes dans le besoin.
  - \* À titre d'exemple, quand différents groupes de population présentent une combinaison différente de besoins en raison de leurs caractéristiques personnelles (par exemple déplacés au cours des 3 derniers mois par rapport à une plus longue durée), de leurs moyens de subsistance (par exemple, cultivateurs par rapport à travailleurs occasionnels urbains), de leur localisation (par exemple, grands centres urbains par rapport à zones rurales) ou d'autres facteurs sans chevauchement entre les groupes, estimer d'abord le nombre de personnes dans le besoin pour chacun de ces sous-groupes avant d'en déduire le nombre total de personnes dans le besoin au niveau du pays. Veiller à ce que les sous-groupes ne se chevauchent pas.
  - \* S'assurer d'inclure les sous-groupes de population confrontés à des risques élevés de protection durant une crise, comme les enfants et d'autres groupes confrontés à des risques et des vulnérabilités spécifiques accrus comme la violence sexiste et l'exploitation et les abus sexuels, les risques d'explosion ou le manque d'accès à un logement et les droits de propriété foncière. Indiquer l'estimation de personnes dans le besoin, si possible par sous-groupe pertinent concerné en vertu du Domaine de responsabilité (AoR) de la protection.
  - \* Dans de nombreux contextes, les données désagrégées sur le handicap sont inexistantes ou non fiables et il est recommandé d'assumer que 15% des personnes dans le besoin sont affectées d'une forme de handicap et que 15% devraient donc être retenus dans la planification de l'inclusion du handicap.
- Indiquer les changements intervenus par rapport à l'analyse précédente (HNO ou mise à jour) et les raisons de ces changements.
- Communiquer une version Excel du tableau sur le nombre de personnes déplacées sur HDX et en indiquer le lien en dessous du tableau.

## Partie 2

# Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins

HNO

Modèle

Pages 11–13

### Informations complémentaires

#### Guide pratique étape par étape

Étape 4.2 Analyser le risque pour parvenir à des prévisions, identifier les indicateurs de suivi de la situation et des besoins

#### Guide du JIAF

4.4.5 Anticipation des conséquences futures<

#### Guide complémentaire sur l'analyse des risques

à déterminer

**La Partie II prévoit l'évolution des conséquences et des besoins humanitaires actuels, tels que décrits dans la Partie I, notamment les types, le nombre et la localisation des personnes dans le besoin, sur la base d'une analyse des risques, des vulnérabilités et des capacités.** Elle documente les hypothèses afin d'informer les besoins de suivi ultérieurs. Le cas échéant, les informations concernant les réfugiés et leur contexte/besoins/vulnérabilités/situation distincts doivent être clairement énoncées dans cette section.

### 2.1

#### Analyse des risques

##### Principales étapes :

- Définir la portée de l'analyse prospective : calendrier, couverture géographique, groupes vulnérables
- Passer en revue les informations pertinentes
- Déterminer ce qui fera évoluer (positivement et négativement) les besoins humanitaires
- Estimer leur probabilité et leur impact
- Convenir du scénario le plus probable
- Décrire l'évolution la plus probable de la situation et des besoins humanitaires durant la période couverte par la planification
- Prévision des personnes dans le besoin (méthodologie en cours d'élaboration)

#### Les trois principaux résultats de l'analyse des risques et prospective sont les suivants :

1. L'analyse des risques identifie les principaux facteurs dans un contexte humanitaire donné, positifs (opportunités) aussi bien que négatifs (chocs et tensions), leur probabilité et leur sévérité possible. L'analyse des risques précise quels changements devraient se produire et pourquoi, où, quand et qui devrait en bénéficier ou en être affecté.
2. Les scénarios : l'analyse des risques permet d'identifier les facteurs de risque les plus probables et ceux devant avoir un impact sévère. Les Équipes humanitaires pays/groupes de coordination inter-clusters doivent se servir de ces informations pour convenir d'un scénario durant la période couverte par la planification. Elle informera aussi les changements possibles de l'accès opérationnel qui devraient influencer le choix d'option de réponse.
3. L'évolution la plus probable, axée sur les conséquences humanitaires pour les groupes les plus vulnérables et la prévision du nombre de personnes dans le besoin durant la période couverte par la planification. Ce nombre prévu inclut le nombre de personnes dans le besoin déjà identifiées lors des étapes précédentes du HNO et le nombre de personnes non résilientes aux chocs et aux tensions anticipés et devant être dans le besoin dans l'avenir (durant la période couverte par la planification du HRP).

## 2.2

### Suivi de la situation et des besoins

Cette section identifie quelles données, quels indicateurs et quelles autres informations doivent être suivis afin de : (i) évaluer l'évolution des conséquences et des besoins humanitaires des groupes de population prioritaires, des zones géographiques et/ou des questions thématiques (Partie I) ; (ii) vérifier les hypothèses émises sur l'évolution de la situation (Partie II) et (iii) informer les réajustements éventuels de la réponse. Le cas échéant, les informations concernant les réfugiés et leurs contexte/besoins/vulnérabilités/ situation distincts doivent être clairement énoncées dans cette section.

Le suivi est essentiel dans la mesure où les conséquences et les besoins humanitaires doivent probablement évoluer en raison d'événements saisonniers (par exemple, les variations de la disponibilité et des prix des vivres, les conflits, les impacts sur les obstacles à l'accès à des services, la morbidité, la malnutrition, les recettes et dépenses en fonction de la saison), des chocs, de l'évolution des tensions à long terme (par exemple, la sécheresse) et de l'efficacité de la réponse. À titre d'exemple, les sous-groupes de population identifiés être exposés à des conséquences potentiellement mortelles, comme besoin prioritaire à prendre en compte, devraient désormais être exposés à des conséquences liées au niveau de vie comme priorité si leurs besoins vitaux ont été effectivement pris en compte. De même, ceux ayant des difficultés pour subvenir à leurs besoins basiques sans appui extérieur pourraient être exposés au besoin de renforcer leurs moyens de subsistance et leur résilience comme priorités si la réponse a effectivement rétabli leur capacité d'autosuffisance.

- Sélectionner un nombre limité d'indicateurs « SMART » (spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps) pour évaluer les changements des conséquences et des besoins humanitaires ainsi que les facteurs y associés qui ont été identifiés dans la Partie I pour les groupes de population, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnés.
- Accorder la priorité :
  - \* Aux indicateurs des conséquences humanitaires qui ont de graves implications pour la vie et les moyens de subsistance (par exemple, la capacité de survie, de maintien de base) ;
  - \* Aux sous-groupes des groupes de population sélectionnés qui présentent ces conséquences humanitaires en raison de leurs caractéristiques de vulnérabilité spécifiques (en considérant au minimum les facteurs liés à l'âge, au genre et au handicap), de leurs capacités et de leur exposition à des facteurs contextuels tels que le niveau de connaissance par les communautés affectées, du code de conduite attendu des travailleurs humanitaires et de l'accès à des mécanismes de plainte sûrs et accessibles pour déclarer leurs préoccupations comme l'exploitation et les abus sexuels ;
  - \* Aux facteurs les plus directement associés aux conséquences et aux besoins humanitaires (ceux pouvant le plus probablement provoquer des changements) ;
  - \* Pour les acteurs de suivi ne relevant pas de la compétence des acteurs humanitaires, envisager des partenariats avec d'autres acteurs (par exemple, du développement, du secteur privé, etc.) pouvant rassembler ces données et ces informations.
- Envisager des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur la base de la faisabilité, des implications en termes de ressources et d'opportunités.
- \* S'assurer de la désagrégation des indicateurs par rapport à des dimensions pertinentes comme le genre, l'âge, le handicap et d'autres caractéristiques de diversité.
- Convenir collectivement de la fréquence de suivi et des responsabilités de la collecte des données, des indicateurs et d'autres informations, de leur analyse et de leur communication aux décideurs pour les décisions liées à la programmation et au financement.
- Se servir au maximum des mécanismes de suivi existants des agences, des institutions nationales et locales et renforcer la faiblesse des mécanismes : ceux de l'analyse comparative entre les sexes, de l'inclusion du handicap, etc.
- \* Limiter la collecte directe des données de suivi et pallier plutôt les insuffisances critiques et encourager les réajustements des mécanismes de suivi.
- \* Utiliser les données, les indicateurs et d'autres informations sur le suivi produits à différents niveaux pouvant informer les changements de situation, notamment au niveau mondial, régional, national et infranational.

## Partie 3

# Analyse sectorielle

HNO

**Modèle**  
**Pages 11–13**

### **La Partie III donne des informations complémentaires sur les besoins sectoriels et la manière dont ils contribuent aux conséquences humanitaires identifiées dans la Partie I.**

Les analyses sectorielles doivent être clairement liées à l'analyse intersectorielle de la Partie I en se référant aux groupes de population, aux zones géographiques et/ou aux questions thématiques ayant fait l'objet d'une sélection prioritaire. Elles doivent permettre de comprendre l'influence de chaque secteur de manière plus détaillée.

Les analyses sectorielles de la Partie III informent et sont informées par l'analyse intersectorielle de la Partie I et l'analyse des risques de la Partie II. D'une part, les analyses sectorielles fournissent des données, des indicateurs et d'autres informations qui sont combinés dans les secteurs concernant les groupes de population, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnés pour contribuer à l'analyse intersectorielle. D'autre part et à son tour, l'analyse intersectorielle permet à chaque secteur de comprendre comment les facteurs d'autres secteurs influent sur leurs propres besoins sectoriels.

- Effectuer une analyse sectorielle (notamment une analyse de la sévérité et le calcul de personnes dans le besoin pour les secteurs et le domaine de responsabilité (AoR)) tout en prenant en considération les groupes et les sous-groupes de population, les zones géographiques, les niveaux de désagrégation et les informations nécessaires pour l'analyse intersectorielle des conséquences humanitaires dans le HNO. Les analyses sectorielles peuvent avoir des points d'entrée et des points de sortie supplémentaires, si nécessaire, tout en contribuant encore à l'analyse intersectorielle.
- Lier les besoins sectoriels à ceux d'autres secteurs en cohérence avec les relations intersectorielles identifiées dans la Partie I.
- Procéder à une analyse et à une cartographie des sévérités tenant compte, mais sans s'y limiter, des indicateurs, des échelles et des seuils appliqués dans la section 1.5 en vous référant à l'analyse intersectorielle de la sévérité (par exemple, quel est le lien entre la sévérité sectorielle au niveau des groupes/sous-groupes de population et

géographique et la sévérité intersectorielle au niveau de ces groupes/sous-groupes de population et géographique).

- Veiller à se servir de l'analyse comparative entre les sexes pour s'assurer que les principales conclusions prennent en considération les besoins sectoriels spécifiques des hommes, des femmes, des filles et des garçons.
- Anticiper les besoins sectoriels, notamment la sévérité, en partant des mêmes hypothèses que celles de l'analyse des risques généraux (et des risques sectoriels spécifiques, le cas échéant) dans la Partie II.
- Identifier les données, les indicateurs et d'autres informations sur le suivi que le secteur collecte et analyse régulièrement pour le suivi intersectoriel conjoint en les alignant sur la Partie III.
- Indiquer comment les besoins sectoriels répondent aux besoins priorités par la population affectée..

### **3.1 Coordination des camps et gestion des camps**

### **3.2 Relèvement précoce**

### **3.3 Éducation**

### **3.4 Télécommunications d'urgence**

### **3.5 Sécurité alimentaire :**

En présence d'un Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), les personnes ayant besoin de sécurité alimentaire se trouvent dans la Phase 3 et au-delà.

### **3.6 Santé**

### **3.7 Logistique**

### **3.8 Nutrition**

Se servir du [Guide de l'analyse des besoins humanitaires en matière de nutrition](#) (pour pilotage), élaboré par le Cluster Global Nutrition. Il est pleinement aligné sur ce guide. Quand la méthodologie du JIAF pour 2021 aura été finalisée, elle comprendra un addendum à la partie portant sur la contribution intersectorielle.

### **3.9 Protection**

Élargir l'analyse à chaque Domaine de responsabilité (AoR) actif dans le pays : domaine de responsabilité sur la Protection des enfants, domaine de responsabilité sur la Violence sexuelle, domaine de responsabilité sur le Logement, les terres et la propriété, domaine de responsabilité sur l'Action contre les mines. Ajouter des subdivisions standard pour chaque AoR dans les pages suivantes (une demi-page minimum pour chaque AoR).

### **3.10 Abris**

### **3.11 Eau, hygiène et assainissement**

# Partie 4

## Annexes

HNO

**Modèle**  
Pages 11–13

### Informations complémentaires

#### Guide du JIAF

Annexe 1 – Exemple d'ensemble de données du JIAF  
Annexe 3 - Protocoles de partage et de confidentialité des données  
Annexe 5 – Méthode d'agrégation du Scénario A  
Annexe 6 - Méthode d'agrégation du Scénario B

#### Guide de facilitation

**Les annexes donnent des informations transparentes sur les méthodes de collecte et d'analyse des données ainsi que sur les limitations des données et de l'analyse.** Elles indiquent les mesures prévues pour y remédier avec un calendrier provisoire ainsi que les responsabilités identifiées de ces mesures.

#### 4.1

##### Sources des données

- Expliquer comment les données, les indicateurs et d'autres informations ont été obtenus.
  - \* Préciser quelles informations ont été également recueillies directement auprès des personnes affectées (obligation de rendre compte), et comment. Expliquer comment elles ont été analysées et appliquées et comment les mécanismes de rétroaction ont été utilisés.
- Utiliser, si possible HDX pour communiquer ouvertement les données obtenues pour l'analyse et en indiquer les liens.

#### 4.2

##### Methodologie

- Inclure le Cadre JIAF
- Décrire comment a été effectuée l'analyse, notamment comment les indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) et les seuils de sévérité ont été établis.
  - \* Indiquer si l'analyse a été communiquée aux personnes affectées et comment leurs propres priorités ont été prises en compte (obligation de rendre compte).

#### 4.3

##### Insuffisances et limitations des informations

- Indiquer les insuffisances et les limitations sectorielles et intersectorielles et les plans destinés à les surmonter, notamment quand et par qui. À titre d'exemple, les données fiables mais limitées sur les sous-groupes spécifiques (comme les personnes handicapées) qui pourraient être moins visibles dans les processus de collecte des données en situation de crise.
- Indiquer les insuffisances des informations communautaires (et les obstacles y associés) afin que la programmation de leur prise en compte soit prévue dans le HRP.

#### 4.4

##### Acronymes

#### 4.5

##### Notes de fin de document